

2PECO COMPANY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.00 euros.
Siège social : 48 rue Cugnet
92370 Colombes

**PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 OCTOBRE 2023**

L'an 2023, le 09 octobre, à 10 h 00

Monsieur Roussel Hervé NDJOMI GWEWO demeurant au 8 rue Joseph Delattre 76150 Maromme associé unique et seul président de la Société 2PECO COMPANY, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros, divisé en 100 actions de 1 euro chacune,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « siège social » des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 48 rue Cugnet 92700 Colombes au 8 rue Joseph Delattre 76150 Maromme à compter du 09 octobre 2023

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **8 rue Joseph Delattre 76150 Maromme.** »

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique - Président
Roussel Hervé NDJOMI GWEWO

